



Déclaration liminaire au CTL du 19 décembre 2017

Monsieur le Président,

Le Premier ministre a installé le 13 octobre le comité action publique 2022.

Pour la CGT son objectif principal, derrière l'affichage d'une amélioration des services publics et de la modernisation des conditions de travail des agents, est de procéder à une réduction drastique des dépenses publiques, voire à l'abandon pur et simple de certaines missions publiques.

Pour la CGT il s'agit d'un prolongement et même d'un approfondissement de la RGPP et de la MAP.

À la DGFIP, les suppressions d'emplois, la casse des droits et garanties des agents, la mise en place de «l'État plate-forme», les restructurations territoriales et structurelles, l'abandon et le transfert au privé de missions (secteur public local, plan cadastral, fichier foncier, ubérisation de l'accueil du public au travers de plates-formes privées dédiées au PAS et de convention de maison de service public avec la Poste...) sont déjà au rendez-vous.

La CGT Finances publiques propose d'autres choix et revendique le renforcement et le développement des services publics pour une société fondée sur la cohésion sociale et la solidarité, ce qui nécessite des moyens budgétaires et humains.

C'est pourquoi la CGT ne s'est pas rendue à l'invitation du comité Action Publique 2022.

En 2019, l'affectation nationale au département sera préfigurée dans 14 directions, territoriales, nationales ou spécialisées. La direction générale a publié vendredi 8 décembre la liste des directions concernées. Aucun secteur de la DGFIP n'est épargné, aucune logique n'explique pourquoi ces choix.

La CGT Finances Publiques exige le retrait de ce projet.

Malgré la remise de la pétition intersyndicale massivement signée et les revendications des personnels portées par la CGT Finances Publiques, la Direction Générale persiste et va plus loin encore dans la casse des droits et garanties des agents de la DGFIP. La direction générale réforme la formation professionnelle, les mesures les plus emblématiques vont toucher le recrutement, la formation initiale et les premières affectations.

Et dans le même temps, la mise en place de SIRHIUS va déshabiller les services RH locaux.

Les perspectives du devenir de la DGFIP, ses missions, ses agents, sont à l'image de la dégradation sans précédent des conditions de travail des agents.

La CGT ne siègera pas à ce CTL qui va entériner pour l'Essonne **27 suppressions d'emplois**, alors que les services fonctionnent déjà à flux tendu, générant des tensions de plus en plus prégnantes.

Nous vous remettons les pétitions des agents des SIP de Yerres, Corbeil et Massy, soutenus par la CGT et FO, en amont des audiences où ils vont pouvoir vous exprimer leurs revendications spécifiques, et attendre aussi des réponses concrètes de la direction.

Des délégations de ces agents vont vous expliquer leur vraie vie dans les services, et les très grandes difficultés dans l'exercice de leur mission d'accueil en particulier ; car fermer les portes aux usagers ou limiter leur accès à nos services avec l'accueil sur rendez-vous ne résout pas le problème de fond qui est un manque criant de moyens humains, au détriment aussi d'un service public de qualité et de proximité dont les populations les plus fragilisées ont particulièrement besoin.